DOSSIER DE CANDIDATURE

MICRO

Micro-crèches Pas à Pas Un Pas de Plus Trois Petits Pas



Tel: 03.23.72.95.91

crechepasapas@gmail.com



Micro-crèche 3 PETITS PAS 32 Chemin de ronde 02130 FERE EN TARDENOIS

Tel: 03.23.82.39.29 creche3petitspas@gmail.com

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé un dossier de candidature pour les micro-crèches PAS A PAS, UN PAS DE PLUS ou 3 PETITS PAS en vue d'une demande d'inscription éventuelle pour votre enfant. Les micro-crèches « *Pas à Pas* » et « *Un pas de plus* » se situent dans un local en rez-dechaussée situé au 22 Boulevard Jeanne d'Arc à Soissons.

La micro-crèche « *3 Petits Pas* » se situe à Fère en Tardenois, 32 chemin de ronde. Chaque structure a une capacité d'accueil de 12 enfants simultanément, à temps plein, temps partiel, ou halte-garderie.

Si vous souhaitez faire une demande d'inscription régulière ou de halte-garderie, vous pouvez dès maintenant remplir et renvoyer le dossier de candidature ci-dessous (téléchargeable sur notre site internet).

Vous trouverez avec ce dossier une présentation du projet éducatif de la structure et des informations concernant les tarifs.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement au bien-être des enfants.

Mme CLUYSEN
Responsable pédagogique
SOISSONS

Mme de BUSSY Gestionnaire SOISSONS et FERE EN TARDENOIS M. ARTOUX
Responsable pédagogique
FERE EN TARDENOIS

Tel: 03.23.72.95.91 crechepasapas@gmail.com

Votre enfant



Micro-crèche 3 PETITS PAS 32 Chemin de ronde 02130 FERE EN TARDENOIS

Tel: 03.23.82.39.29 creche3petitspas@gmail.com

Formulaire de candidature

Votre enfant doit avoir moins de 6 ans pour être admis dans nos micro-crèches et moins de 8 ans pour les enfants reconnus porteurs de handicaps. Une priorité sera donnée aux enfants de moins de 3 ans.

Seules les demandes complètes pourront être prises en compte. Merci d'être précis dans vos réponses.

	,		6.1				
Son prenom (si con	nu) :		□ garçon □ fil	le			
Son nom :							
Sa date de naissanc	e ou date présumée	d'accouchement :					
Temps d'accueil s	souhaité : (ouvert	ure 7h30-18h30)					
En cas de demande ici: (ortés par les parents d'accueil en halte-g	arderie (en fonction		onibles), c	oche	r	
	permettant cet accu	•	•				
Merci de noter ci-d	essous vos besoins c	le jours et d'horaire.	•				
	Heure d'arrivée	Heure de départ	Nb d'heures	Niveau de ressources			
Lundi					selon barème CAF		
Mardi					(cf revenu fiscal de		
Mercredi				référence)	:		
Jeudi] 1	2	3	
Vendredi							
TOTAL							
-	ndant les vacances s						
Date d'admission so	ouhaitée :						
Date prévue de fin	de contrat :			••			

Tel: 03.23.72.95.91 crechepasapas@gmail.com



Micro-crèche 3 PETITS PAS 32 Chemin de ronde 02130 FERE EN TARDENOIS Tel: 03.23.82.39.29 creche3petitspas@gmail.com

Informations familiales:

Représentants légaux :

Autorité parentale : O Partag	gée 🔘 Individuelle (merci de	e fournir un justificatif).
Nom et prénom :		
○ Congé parental ○ En rech	erche d'emploi 🔘 Salarié	
Adresse :		
Tél. domicile	Tél. mobile :	
Profession	Tél. professionnel :	
Adresse Email :		
Nom et prénom :		
○ Congé parental ○ En rech	erche d'emploi 🔘 Salarié en	poste
Adresse :		
Tél. domicile	Tél. mobile :	
Profession	Tél. professionnel :	
Adresse Email :		
<u>Fratrie</u> : Nombre d'enfants à	charge:	
Nom et prénom des frères et sœurs	Date de naissance	Situation (établissement scolaire)

Tel: 03.23.72.95.91

crechepasapas@gmail.com



Micro-crèche 3 PETITS PAS 32 Chemin de ronde 02130 FERE EN TARDENOIS

Tel: 03.23.82.39.29 creche3petitspas@gmail.com

Information:

Les micro-crèches sont fermées durant 3 semaines : la semaine entre Noël et le jour de l'An, et les 2 premières semaines d'août. Elles sont fermées aussi les jours fériés et les week-ends, ainsi qu'une journée par an pour une formation du personnel. La veille de Noël, les crèches ferment à 17h.

Calcul du coût :

Le coût horaire dépend du nombre de jours et d'heures d'accueil et de vos revenus.

Suite à la réception de votre dossier de candidature, un devis calculé sur la base de vos informations vous sera communiqué par courriel.

L'acceptation de ce dernier et les places disponibles entraîneront la réalisation d'un contrat d'accueil.

L'inscription définitive nécessitera un rendez-vous durant lequel vous seront présentés le fonctionnement de la micro-crèche, le règlement intérieur, le projet pédagogique et le contrat d'accueil personnalisé (le dossier complet vous sera transmis si la candidature peut être prise en compte).

Elle sera validée grâce aux documents suivants : le dossier administratif complet, un chèque de caution du montant mensuel (non encaissé). En cas de désistement deux mois avant l'entrée définitive indiquée sur le contrat, ce chèque sera encaissé.

Pièces à fournir avec ce dossier de candidature :

- Une copie de l'extrait d'acte de naissance ou du livret de famille
- Une copie du ou des dernier(s) avis d'imposition (sauf niveau de ressources 3 selon barème CAF).
- Un règlement de 15 euros pour les frais de dossier (chèque à l'ordre de PAS A PAS, ou espèces, non remboursable)

Merci de retourner ce formulaire à l'adresse de la micro-crèche.

Date et signature :

Tel: 03.23.72.95.91

crechepasapas@gmail.com



Micro-crèche 3 PETITS PAS 32 Chemin de ronde 02130 FERE EN TARDENOIS

Tel: 03.23.82.39.29 creche3petitspas@gmail.com

Projet d'établissement

Les micro-crèches PAS A PAS, UN PAS DE PLUS et 3 PETITS PAS sont des **lieux d'accueil qui se veulent souples** pour les familles et structurants pour l'enfant. Elles ont pour objectif **d'accompagner les parents dans leur mission éducative** et l'enfant dans sa croissance et son épanouissement en vue de le **préparer à une scolarisation future.**

Amener l'enfant à une socialisation à sa Accompagner la croissance de l'enfant : mesure: Être à l'écoute de ses besoins fondamentaux • Favoriser un éveil sensoriel par l'expérience et personnaliser l'accompagnement à chaque selon les méthodes de Maria Montessori. Accueillir, échanger, partager entre parents et professionnels: Favoriser la motricité libre. essentielle au bon développement · Cafés /Parents proposés psychomoteur de l'enfant. durant l'année avec notre Référent Santé Accueil inclusif (infirmier puériculteur) sur · Organiser des sorties différentes thématiques. extérieures et travailler PAS À PAS en réseau avec les **UN PAS DE PLUS** écoles, les communes et TROIS PETITS PAS · Note d'information sur les résidences des sujets relatifs au accueillant des bien-être de l'enfant. personnes âgées Sensibiliser à l'hygiène alimentaire:

- Rendre l'enfant autonome et de plus en plus responsable
- Proposition des lundis verts (sans viande et sans poisson) et de menus de saison pour favoriser l'éveil et la diversité alimentaire.
- · Mise à disposition d'un espace

allaitement à Soissons

Porter attention à l'éveil environnemental:

- Utilisation raisonnée des produits d'hygiènes corporelles et d'entretien
- Tri sélectif (compost)
- Réduction des perturbateurs endocriniens

Tel: 03.23.72.95.91

crechepasapas@gmail.com



Micro-crèche 3 PETITS PAS 32 Chemin de ronde 02130 FERE EN TARDENOIS

Tel: 03.23.82.39.29 creche3petitspas@gmail.com

Informations aux familles concernant la tarification

Accueil régulier (au moins 16h par mois)

Le tarif horaire pratiqué dans les micro-crèches PAS A PAS, UN PAS DE PLUS et 3 PETITS PAS dépend de vos revenus et du nombre d'heures d'accueil demandé. Un devis vous sera communiqué après réception de votre dossier de candidature. Vous pouvez avoir une première indication dans les simulations notées ci-dessous.

Si votre enfant est gardé au moins 16h par mois, vous pouvez recevoir une aide de la CAF ou de la MSA, appelée Complément Mode de Garde (CMG) sous certaines conditions et pour un mode de garde uniquement. Il vous appartient de prendre contact avec la CAF ou la MSA pour connaître le montant auquel vous avez droit. Un minimum de 15% du coût reste automatiquement à votre charge.

Les parents inscrits à la CAF percevront leur remboursement suite à une télédéclaration effectuée par la crèche des heures de garde de leur enfant.

Les parents inscrits à la MSA percevront les aides suite à l'acquittement de leur facture mensuelle.

Vous réglez la structure sous la forme d'un forfait basé sur le nombre d'heures mensuelles que vous avez réservé dans le contrat d'accueil signé au moment de l'inscription définitive. Vous réglez donc le nombre d'heures réservé et non le temps effectivement réalisé. Les absences et les vacances ne sont pas déductibles. Les retards lors du départ ou les heures d'accueil accordées en plus du contrat prévu seront facturés au tarif de l'accueil exceptionnel. Les semaines de fermeture annuelle ne donneront pas lieu à une réduction sur la facture mensuelle.

Au 31 août des 3 ans de l'enfant, les aides de la CMG sont diminuées de 50%. Toute situation particulière pourra être étudiée.

L'accueil occasionnel

Il reste possible en fonction des places disponibles. Le tarif horaire dépend aussi de vos revenus :

Niveau 1: 6 euros de l'heure Niveau 2: 7 euros de l'heure Niveau 3: 8 euros de l'heure.

Des forfaits « journée » ou « demi-journée » sont également prévus.

Tel: 03.23.72.95.91

crechepasapas@gmail.com



Micro-crèche 3 PETITS PAS 32 Chemin de ronde 02130 FERE EN TARDENOIS Tel: 03.23.82.39.29

creche3petitspas@gmail.com

Sans justificatif de revenus pour l'accueil occasionnel, le tarif pratiqué sera de 8 euros de l'heure. Toute heure commencée est due. Le règlement se fait au moment de l'inscription de l'enfant.

Pour tout enfant de moins de 6 ans, le coût resté à la charge des familles (après déduction des aides) donne droit à une déduction d'impôts de 50% du montant, dans la limite de **3500** euros déclarés par enfant et par an.

Tarifs indicatifs (pour les familles recevant les aides) :

Niveaux de ressources 1	Niveaux de ressources 2
Votre enfant est gardé 40h par semaine, a accueil pendant les vacances scolaires. Vous réglez 1299€, la CAF vous verse 911,2 Il reste à votre charge 387,77€, dont la mo déductible de vos impôts.	vacances scolaires. 23€. Vous réglez 1128€, la CAF vous verse 785,51€.
Niveaux de ressources 3	Niveaux de ressources 2
	MITCHAN DE LESSOUICES E